

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, [consultez la copie web](#)



Newsletter RANCOPER n°28 - Juin 2022



## **EDITO**

Chèr-e-s membres du Réseau,

Après plusieurs années de co-construction, les partenaires associés autour de l'animation du réseau RAN COPER sont parvenus à le porter jusqu'à l'Assemblée Générale constitutive qui s'est tenue à Rouen le 29 mars dernier.

Une structuration juridique sous forme associative qui ouvre un nouveau chapitre de l'histoire du RAN COPER.

Alors que les crises successives génèrent de nombreuses problématiques impactant leurs approvisionnements, les acheteurs publics ont plus que jamais intérêt à se

grouper et à s'appuyer sur la résilience que peut leur assurer leur tissu économique régional. En parallèle, les évolutions réglementaires récentes ne font que conforter et renforcer la prise en compte des enjeux sociétaux dans les contrats relevant de la commande publique...

Par le biais des adhésions désormais possibles, toutes les structures normandes soumises à la commande publique peuvent intégrer pleinement le réseau, bénéficier de ses services mutualisés, prendre part à sa gouvernance et relever collectivement ces nouveaux défis.

Les membres du Bureau, les partenaires institutionnels et l'équipe d'animation se tiennent prêts à vous accueillir.

Longue vie au réseau RAN COPER !

**Pierre-Antoine SPRIMONT – Président du RAN COPER**



## Les Brèves du RAN-COPER



### Publication du Plan National pour des Achats Durables (PNAD) et actualités de la commande publique : revivez le webinaire du 26 avril 2022 !

Un nouveau succès pour ce rendez-vous en ligne proposé par votre réseau ! Vous étiez près de **120 acteurs normands inscrits**.

Au programme de cette rencontre :

- Présentation du PNAD 2022-2025 et mobilisation du réseau RAN COPER à vos côtés,
- Point sur l'article 58 de la loi AGECE (Anti-Gaspillage et Economie Circulaire) et son décret d'application,
- Actualité sur le réemploi dans le bâtiment,
- Temps de « Conseil minute/clauses environnementales-sociétale » en live, sur la base des questions posées lors des inscriptions.

Cliquez sur le lien suivant pour accéder aux éléments liés au webinaire : [ICI>>](#)

[Lire la suite >>](#)

### Enfin le retour des rencontres techniques régionales !

Après plus de 2 années sans rencontres régionales en présentiel, le Réseau RAN COPER organise un atelier régional **le jeudi 30 juin 2022 de 14H00 à 17H30 à Caen** dans les **locaux de la Région Normandie** (site de l'Abbaye aux Dames).



Sur une demi-journée, nous vous proposons de faire le point sur les évolutions juridiques et réglementaires récentes mais aussi, de vous présenter les nouveaux dispositifs sur lesquels vous appuyer. Cette rencontre se fera **en présence du Commissaire Général au Développement Durable, Monsieur Thomas LESUEUR**.

Après un tour d'horizon des dynamiques autour de la commande publique durable et des nouveaux outils à la disposition des acteurs normands, une table ronde associant acheteurs et fournisseurs de solutions illustrera l'intégration concrète des principes de l'économie circulaire aux politiques achats.

[Informations pratiques et inscriptions >>](#)

[Lire la suite >>](#)



## De nouvelles sessions de formation à destination des établissements médicaux et médico-sociaux

Contribuant au financement des actions du RAN COPER depuis plusieurs années, l'Agence Régionale de Santé de Normandie a permis au réseau d'étayer son offre de

formation.

C'est ainsi que 2 sessions de formation ont été proposées aux équipes des établissements de santé de la région :

- au Centre Hospitalier de **Saint Lô**, le 02/06/22 et réunissant 9 participants
- au Centre Hospitalier de **Rouen**, le 09/06/2022 et réunissant 7 participants

Si vous souhaitez bénéficier de sessions de ce type, merci de l'indiquer à l'équipe d'animation à l'adresse suivante : [contact@ran-coper.fr](mailto:contact@ran-coper.fr)

En fonction du nombre de demandes, de nouvelles sessions de cette formation pourront vous être proposées.

Pour plus d'information sur le contenu de cette formation, vous pouvez consulter le programme détaillé :

[Lire la suite >>](#)



## Publication le 15/03/22 du nouveau PNAD :

véritable bras armé de la loi « Climat et résilience » pour rehausser l'ambition nationale en matière d'achats durables !

Couvrant la période 2022/2025 et prenant la suite des PNAAPD (Plans Nationaux d'Action pour des Achats Publics Durables – 2007/2009 et 2015/2020), il présente et organise la stratégie nationale qui prévoit **2 objectifs clairs** :

- **100%** des marchés notifiés au cours de l'année 2025 devront comprendre au moins une considération environnementale, dans l'objet du marché, une de ses clauses ou un critère d'attribution
- **30% des mêmes marchés devront comprendre au moins une considération sociale.**

Décliné en actions concrètes, il présente les moyens et démarches coordonnées qui seront consolidées ou développées dans les mois à venir afin de permettre aux acheteurs de transformer l'économie « linéaire » en « circulaire ».

Un mot d'ordre fort : la mobilisation de tous, en s'appuyant sur les réseaux régionaux tel que le RAN COPER...

[Télécharger le PNAD >>](#)

[Lire la suite >>](#)



## Lancement trophées de la commande publique : édition 2022

Les trophées de la commande publique édition 2022 ont été lancés ce vendredi, avec l'inter-

réseaux en valeur.

<https://www.tropheescommandepublique.com/soutiens/6295e6d1bc5be2014ebf680e>

N'hésitez pas à relayer l'information pour encourager les candidatures et aussi la participation au prix de la communauté des acheteurs, où tout acheteur public peut voter pour le prix achat exemplaire de son choix et aussi accéder à une présentation de projet d'achat inspirant.

[Site du concours de la 15ème édition des trophées de la commande publique >>](#)  
[Communiqué de presse des trophées >>](#)  
[post linkedin de l'équipe du CGDD >>](#)

## Et ailleurs



**Economie Circulaire et nouvelles obligations des acheteurs publics : Retrouvez tous les essentiels pour utiliser l'article 58 de la loi AGEC !**

Les équipes du Ministère de la Transition Ecologique se mobilisent à vos côtés ! Sur la plateforme en ligne « RAPIDD » (Réseau des Administrations Publique Intégrant le Développement Durable), vous pourrez retrouver le point sur les textes réglementaires, les retours d'expériences actualisés, ainsi que des éléments de formation/décryptage tels que ceux présentés lors du webinaire du 10 mars 2022 lors duquel votre réseau RAN COPER est intervenu.

[Accès à l'ensemble des ressources >>](#)

[Accès direct au replay du webinaire >>](#)

[En savoir plus >>](#)



### **Achats publics durables, les retombées de la Loi Climat et Résilience se précisent avec la publication du Décret n° 2022-767 du 2 mai 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique...**

Ce texte acte le verdissement de la partie réglementaire du Code de la commande publique. Il prévoit également l'abaissement du seuil obligeant à élaborer un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) à 50 millions d'euros HT, mais aussi la convergence entre les données essentielles et les données de recensement.

Consulter le décret [ICI >>](#)

[En savoir plus >>](#)



### **Economie circulaire et chantiers du bâtiment : le déploiement du principe de la « Responsabilité Élargie du Producteur (REP) » appliqué aux produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB) se poursuit...**

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) du 10 février 2020 prévoit la mise en place d'une filière REP pour les déchets du bâtiment à compter de 2022 (reportée au 1er janvier 2023).

Le projet d'arrêté ministériel portant cahier des charges des éco-organismes, des systèmes individuels et des organismes coordonnateurs de la filière à responsabilité élargie du producteur a été mis en consultation le 25 avril dernier. Dans ce dernier sont notamment précisées les modalités de déploiement et de fonctionnement de ces filières qui modifieront fortement votre gestion des matériaux/déchets.

[Accéder à la consultation >>](#)

[En savoir plus >>](#)

## Ressources Utiles



**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Énergie Environnement

### Un moteur de recherche pour identifier le label le plus adapté à votre marché !

AURA-EE met à disposition [un moteur de recherche](#) permettant d'identifier le label le plus adapté à votre marché. En saisissant votre catégorie d'achat puis la sous-catégorie vous accédez directement à :

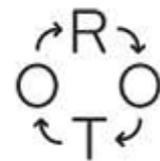
- la liste des labels concernés et leur cahiers des charges
- la liste des fournisseurs existant en France

Afin de garantir une robustesse maximale à l'acheteur AURA-EE n'a référencé que 9 labels parmi ceux existant de type 1 et 2.

[En savoir plus >>](#)



**BELLASTOCK**



### Bâtiments et stratégies de prescription: Intégrer le réemploi dans les projets de grande échelle et les marchés publics »

Un excellent guide co-rédigé par BELLASTOCK et ROTOR dans le cadre d'un projet européen. **Son objectif ? Outiller les maîtres d'ouvrage et les prescripteurs** afin de faciliter l'intégration du réemploi des matériaux dans leurs projets de construction et de rénovation.

[Accès au guide >>](#)



### Des ressources utiles suite à la publication du Décret sur la lutte contre la déforestation importée dans les achats de l'État est publié ! - Décret n° 2022-641 du 25 avril 2022

Ce décret reprend le principe de l'objectif de « tendre vers des achats de biens qui ne contribuent pas à la déforestation importée » (Article 2), l'appliquant aux pouvoirs adjudicateurs et aux entités adjudicatrices de l'État...

Les acheteurs publics concernés par ces objectifs peuvent se reposer sur le guide « S'engager dans une politique d'achat public zéro déforestation » publié en novembre et la plateforme « [www.deforestationimportee.fr](http://www.deforestationimportee.fr) » mise en place en janvier 2021.

[Accès au guide >>](#)

## **Un guide pour faciliter vos déclarations relatives aux obligations liées à l'article 58 de la Loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire**

Rappel : vos déclarations doivent être effectuées une fois par an dans les 6 mois suivant l'année civile concernée, soit, pour les dépenses concernant

l'année 2021, au plus tard le 30 juin 2022.

L'Observatoire économique de la commande publique a donc publié un guide et un site ressources dédié au « recensement des dépenses relatives à l'acquisition de biens de réemploi réutilisation et recyclages »

[Accès aux ressources >>](#)

## **Certificats d'économie d'énergie et commande publique : mise à jour de la fiche technique de la Direction des Affaires Juridiques**

Quelles sont les règles de la commande publique à respecter par les collectivités territoriales qui souhaitent recourir au dispositif des

certificats d'économies d'énergie ? Retrouvez tous les conseils pratiques sur cette fiche actualisée pour tenir compte de la 5e période des CEE, applicable depuis le 1er janvier 2022, et des demandes des acteurs économiques.

[Accès à la fiche technique >>](#)

## **Sortir concrètement de l'usage des fournitures en plastique à usage unique, demandez le guide !**



Un recueil de solutions et de bonnes pratiques utiles à tous les acheteurs publics concernés préparé par la Direction des Achats de l'Etat.

[Consulter le guide >>](#)

## L'AGENDA RAN COPER ...



### **Rencontre technique du RAN-COPER le 30 juin à Caen**

Après plus de 2 années sans rencontres régionales en présentiel, le Réseau RAN COPER organise un atelier régional le **jeudi 30 juin 2022** de 14H00 à 17H30 à Caen dans les locaux de la Région Normandie (site de l'Abbaye aux Dames).

Sur une demi-journée, nous vous proposons de faire le point sur les évolutions juridiques et réglementaires récentes mais aussi, de vous présenter les nouveaux dispositifs sur lesquels vous appuyer. Cette rencontre se fera en présence du Commissaire Général au Développement Durable, **Monsieur Thomas LESUEUR**.

[Inscriptions et programmes >>](#)

[En savoir plus >>](#)



### **Événements des partenaires**

#### **3èmes Assises Normandes de l'Economie Circulaire : le défi des ressources en 2022... le 10 mars 2022**

Evènement phare du réseau NECI (Normandie Economie Circulaire), les 3èmes Assises Normandes de l'Economie Circulaire se dérouleront le 10 mars 2022 au Moho, à Caen, sur le thème du défi des ressources. Au programme de cette nouvelle édition : conférence inspirante, table-ronde, ateliers débats et temps d'échanges entre participants. Le réseau RAN COPER sera présent pour animer un atelier !

Toutes les informations sur [neci.normandie.fr](http://neci.normandie.fr) >>

#### **Webinaire Loi AGEC le 10 mars 2022 de 14h à 15h30**

Le Commissariat Général au Développement Durable a le plaisir de vous inviter à un webinaire dédié à la mise en œuvre de l'article 58 de la loi AGEC, avec présentation de sa notice explicative actualisée, enrichie de partage d'expériences d'acheteurs et de réseaux d'acheteurs.

Ce webinaire se déroulera le 10 mars de 14H00 à 15H30

Voir [le programme et le formulaire d'inscription >>](#)

[www.ran-coper.fr](http://www.ran-coper.fr)



[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)